Un prix par huit pigeons dans toutes les catégories d'inscriptions, mise 1 fr. 15 par pigeon, pigeons de dressage à 0 fr. 15 centimes. Ce concours est préparatoire au concours sur Tours offert par « La Concorde » le dimanche 4 juin, 1.000 francs de prix d'honneur, inscription : Société « Les Amis Réunis », 17, place Rihour.

Il est rappelé aux amateurs qu'un prix spécial offert par un influent sociétaire du « Vautour » à l'Association amicale des Colombophiles lillois sera décerné en fin de campagne à celui qui aura obtenu le plus grand nombre de prix, parmi les quatre premiers pigeons inscrits, dans tous les concours offerts par l'Association amicale.

Ce prix consiste en un superbe thermomètre monté sur colonne en onyx recevant un motif en bronze. Cet objet est continuellement exposé au siège social, 112, rue Léon-Gambetta.

LE VELO

A LENS

La course vélocipédique Lens-Arras-Lens-Béthune-Lens, organisée par la « Pédale ouvrière de Lens », a pleinement réussi. Le parcours a été couvert en 2 heures 11 minutes par le premier et les 10 premiers coureurs sont arrivés dans l'intervalle d'une minute.

Les vainqueurs sont les suivants : 1er prix, Plateau, de Tourcoing ; 2e, Léturgie, de Roubaix ; 3e, Biondieau de Lens ; 4e, Thériez, de Bruay ; 5e, Porcq, d'Eleu ; 6e, Allande, de Lièvin ; 7e, Pollard, d'Harnes ; 8e, Bonneau, d'Avion ; 9e, Bourlard, de Liévin ; 10e, Derneau, de Sains ; 11e, Declercq, de Lens ; 12e, Rie Jean, d'Avion ; 13e, D'Hulst, de Wattrelos ; 14e, Brisart, de Liévin ; 15e, Moinet, de Lens ; 16e, Ismer, de Roubaix ; 17e, Vermeulen, de Liévin ; 18e, Génicot, de Lille ; 19e, Niedergung, de Roubaix ; 20e, Tavernier Alton, de Liévin ; 21e, Mahieu, de Lens ; 22e, Duparcq, de Lens ; 23e, Dufourmentel, de Sallaumines ; 24e, Chatelain, de Sallaumines.

Une promenade en ville par les coureurs avait précédé la course et obtenu un grand succès.

A ROUBAIX

Kramer au Vélodrome Roubaisien. — Le grand match international du 4 juin. — Un match de motocyclettes Bathiat-Dupuis. — Au match Kramer-Baden-Piard sera ajouté un numéro imprévu. Bathiat, le motocycliste lillois bien connu, vient de relever le défi porté par Dupuis, le nouvel entraîneur de Lepoutre. Ils se disputeront un match pour petites motocyclettes : la première sur 10 kilomètres, la seconde sur 5 kilomètres et, s'il y a lieu, la « belle » sur 10 kilomètres.

LES COQS

A LENS

Un grand concours de coqs aura lieu le dimanche 4 juin chez M. Laurent Lantoine, débitant, boulevard des Ecoles, numéro 12, à Lens. La mise est de 8 fr. pour 20 fr., partie à rendre, et 7 fr. ambulants. On peut encore prendre des mises.

Le lendemain 5 juin, on battra 4 fr. pour 10 fr. Mises à volonté.

Les Semis de Carottes

C'est dans ce mois qu'on a effectué les semis de carottes fourragères. Certains cultivateurs sèment fin-mars-avril ; il vaut mieux attendre la fin de mai.

Le semis se fait à la volée ou en lignes à la dose de 5 à 6 kgs dans le premier cas, de 4 à 5 kgs dans le second. Les distances doivent être de 30 à 60 centimètres, selon la variété, le volume de la racine et l'abondance du feuillage. La profondeur d'enfouissement doit être de 1 à 1 centimètre 1/2.

La levée de la graine ne s'effectue qu'au bout d'une vingtaine de jours. Aussi, pour éviter l'envahissement du sol par les mauvaises herbes, doit-on faire des binages dès que la direction des lignes est apparente, — l'addition aux semences d'une petite quantité de graines de colza, de rutabaga, qui germent vite, permet de bien marquer les lignes avant la levée de la carotte, — elle est très recommandable surtout lorsque le terrain est naturellement salissant. On fait par la suite trois ou quatre binages, le premier à la houe à main, les suivants à la houe à cheval et on éclaircit, s'il y a lieu.

La récolte s'opère en septembre et octobre.

La carotte a des ennemis redoutables : les campagnols, la larve de la mouche de la rose, et la larve de la tiptule potagère. Les campagnols ne mangent que les racines laissées en terre pendant l'hiver ; les larves sont détruites à l'aide d'épandages sur le sol de suie, de cendre, de chaux vive, de sulfate de fer, etc...

M.-L. MANCEAU.

Un nouveau légume

Le Chou de Chine

Dans « l'Agriculture Moderne », M. Nicolas Brusse donne des détails complémentaires sur le « Pé-tsaï », dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs.

Ces détails, fort intéressants à répandre, proviennent de M. Bois, assistant de la chaire de culture au Muséum d'histoire naturelle.

Le Pé-tsaï, ou Chou de Chine, est, dit-il, très recherché comme légume, non seulement en Chine et au Japon, mais aussi dans toute l'Indo-Chine où il en est fait une très grande consommation. Des essais de culture en ont été tentés en France — au Muséum notamment. En 1838, M. Pépin, chef de l'Ecole botanique au Muséum, entreprit une expérience d'une certaine importance, mais dont le résultat commercial ne lui parut pas assez décisif pour préconiser ce genre de culture.

Il y a une vingtaine d'années, MM. Bois et Palfleux reprirent ces essais qui leur montrèrent que cette plante présente un grand intérêt.

C'est précisément pourquoi nous y insistons aujourd'hui, en y apportant des renseignements nouveaux que nous a fournis M. Bois et qui, ce nous semble, méritent l'attention de nos cultivateurs aussi bien que de nos maraîchers :

« Dans le cours d'un voyage que j'ai entrepris, il y a deux ans, en Indo-Chine, j'ai eu l'occasion de voir et de consommer sur place cet excellent légume dont la saveur est douce et d'autant plus précieux qu'il est d'une digestion facile.

» De retour en France, j'ai voulu reprendre une fois encore les expériences de culture de « Pé-tsaï » dans le but de le faire connaître.

» Pour cela, je me suis adressé à un très habile cultivateur, M. Curé, secrétaire du Syndicat des maraîchers de la région parisienne qui s'y est souvent intéressé.

» Nous sommes convaincus, M. Curé et moi, que le « Pé-tsaï » deviendra un jour un légume précieux pour notre pays, mais il faut, pour cela, qu'il soit adopté par les maraîchers et sélectionné avec soin pour obtenir des races à rendement régulier. »

C'est précisément à cette difficulté que s'était heurté, de 1838 à 1840, le botaniste M. Pépin, cité plus haut. La plante montait à graines sans pommer, lorsque M. Pépin la cultivait au printemps ou au cours de l'été ; ce n'était qu'à l'automne que l'expérimenteur obtenait des plantes bien développées, et il considérait alors que les légumes étaient suffisamment abondants dans les jardins à cette époque de l'année et, par conséquent, pas nécessaire d'en introduire un nouveau.

Des sceptiques pourraient en penser autant aujourd'hui, si M. Bois ne leur indiquait une méthode de culture qui, pour être minutieuse, à coup sûr paraît devoir être très lucrative.

Voici la méthode préconisée par M. Bois, en résumé, bien entendu :

La culture du « Pé-tsaï » est la même que celle des choux ordinaires lorsque les graines en sont semées de Juillet à la fin du mois d'Août, ce que l'on sait déjà.

Ce que nous avions omis de dire — et ce que nous nous empressons de constater ici en comblant d'autres lacunes — c'est que les plantes issues des graines semées d'Avril à Juillet exigent, au contraire, certains soins pour ne pas monter à graine sans pommer.

Pour obtenir le légume bien développé, dans cette période de l'année, il suffit de le soumettre au traitement que les maraîchers appliquent à la chicorée frisée. Dans le même but, les semis doivent être faits sous châssis, sur couche chaude et les jeunes plants repiqués, sur couche chaude, avec leur mise en place définitive, en plein air.

M. Bois a soin d'ajouter :

« Les jeunes « Pé-tsaï » cultivés sous châssis exigent des arrosages fréquents. De plus, il faut, à l'aide de claies, les abriter des rayons trop ardents du soleil et les aérer en soulevant les châssis, chaque fois que la température de l'air le permet. »

Je ne sais si, comme le déclare avec tant de conviction M. Bois, en s'appuyant sur les produits obtenus par les graines par lui fournies à M. Curé, le Pé-tsaï « deviendra un jour un légume précieux pour notre pays », mais il est certain que des résultats ont été obtenus en ce sens qui prouvent, en tous cas, que ces essais peuvent être tentés tout aussi bien avec succès par nos colons habitant les pays intertropicaux où cette culture réussit mieux assurément que celle des autres choux et de la plupart des légumes des régions tempérées.

Les Etrennes de la "Presse du Nord"

Grande Tombola à billets remboursables

Les billets remboursables de la Grande Tombola que l'Association Professionnelle des Journalistes de la région du Nord organise sont en vente au prix de Dix Centimes dans tous les bureaux de tabac, chez tous les marchands de journaux et dans un grand nombre d'estaminets et de cafés.

Nous rappelons que cette importante tombola comprendra plusieurs centaines de lots dont voici les principaux qui pourront être représentés au choix du gagnant par des obligations à lots d'égale valeur :

Un GROS LOT de	Fr. 1.000
Un LOT de	500
Un LOT de	250
Cinq LOTS de	100
Cinq LOTS de	50
Dix LOTS de	25

Tout porteur d'un billet qui se rendra acquéreur d'une livre de bonbons-chocolat ou même valeur au magasin de vente du Chocolat DELESPAUL-HAVEZ, 98, rue Nationale, bénéficiera d'une remise équivalente au prix du billet.

Pour les conditions de dépôt des carnets s'adresser ou écrire à M. Désiré NOLARD, dépositaire général, libraire, 22, rue de la Monnaie, à Lille.

TRIBUNAUX

Les Frais de Justice

Un article récent paru dans ce journal signalait l'énormité des frais de justice et les propositions faites jusqu'à ce jour tendant à en diminuer les proportions.

Nous dirons aujourd'hui comment ces frais, déjà considérables alors qu'ils sont réduits à leur strict minimum, sont trop souvent étendus par les habiles manœuvres de ceux auxquels ils profitent. Nous prendrons l'exemple d'un petit commerçant de notre région, marchand de bicyclettes, exploité d'une manière monstrueuse, quoique légale.

Il lui advint un jour de commander à son fournisseur une bicyclette d'une valeur de 140 francs, plus divers accessoires. Par erreur, sans doute, deux bicyclettes lui furent expédiées. Comme il prévenait le fournisseur de son intention de refuser la seconde bicyclette, celui-ci lui fit valoir le bénéfice qu'il aurait à la conserver et les facilités de paiement dont il le ferait jouir : le commerçant céda à ces considérations.

Le paiement tardant à s'effectuer, le fournisseur trouva qu'il n'était plus tenu par ses promesses : il ne demandait pas mieux. Il s'empressa de prendre un jugement du tribunal de commerce de Lille, condamnant son débiteur à lui payer la somme de 111 fr. 60, restant dûe pour « fournitures de marchandises », et les frais. Ceux-ci s'élevaient déjà à 56 fr. 65, soit 21 fr. 60 pour frais liquidés (assignation, etc.), 21 fr. 05 pour minute et grosse du jugement, et 14 fr. pour signification de ce jugement.

Le commerçant vit donc s'accroître de moitié la dette qu'il avait contractée, quelque peu contre son gré, et dont il se serait libéré volontiers, si sa situation pécuniaire avait pu le lui permettre.

Alors commence le rôle d'un huissier, habile à se servir du papier bleu, et à accroître ses profits. Tandis que notre commerçant ramasse péniblement et avec une bonne volonté évidente les à-comptes nécessaires au paiement de sa dette, tandis qu'il arrive à payer en l'espace d'un mois et demi une somme de 196 francs, l'huissier se présente chez lui à diverses reprises.

C'est d'abord la saisie et signification de vente (le premier à-compte étant déjà versé) ; coût : 29 fr. 90.

Le commerçant prit son parti de l'inévitable, préférant même se libérer d'un seul coup par ce moyen catégorique. Ce ne fut pas l'avis de l'huissier, non pas que son âme fût pitoyable, mais bien parce que son bénéfice augmentait en même temps que ses « exploits ». Et malgré les instances du débiteur, la vente fut remise plusieurs fois, de nouvelles significations envoyées, des affiches posées. Les frais, totalement injustifiés s'élevèrent ainsi à 73 fr. 25. Le commerçant avait beau s'évertuer à boucher les trous, l'huissier savait comment en percer d'autres !

C'est ainsi que, pour une dette de 113 fr. 60 (principal 111 fr. 60 ; intérêts, 2 fr.), le commerçant eut à payer 159 fr. 80 de frais !

N'y a-t-il pas là une véritable exploitation pouvant entraîner pour celui qui en est victime, les pires conséquences ? N'est-il pas honteux que de pareils agissements puissent s'effectuer librement sous le couvert de nos lois ?

PETITE JURISPRUDENCE OUVRIÈRE

LOUAGE DE SERVICES

RETENUE SUR LES SALAIRES. — La retenue faite sur le salaire quand elle a pour objet l'assurance contre les accidents est illicite et donne ouverture à une action en répétition. (Trib. comm. Seine, 3 juillet 1903).

RESILIATION. — Le louage de services ne prend fin que quand l'ouvrier a quitté les ateliers du patron, et les faits postérieurs à la résiliation du contrat de travail, mais antérieurs à la séparation effective des parties contractantes, restent de la compétence du conseil des prud'hommes à la condition qu'ils soient nés à l'occasion du contrat lui-même. (Cass. 30 juin 1903).

CONGEDIEMENT. — L'employé qui du jour au lendemain est congédié sans motifs par son patron, avec promesse de ce dernier de lui verser ses appointements des deux mois suivants à la fin de chaque mois, est en droit d'exiger le paiement immédiat de cette somme, laquelle constitue, en effet, non un traitement, mais une indemnité de renvoi. (Agen, 23 novembre 1903).

SUPPRESSION D'EMPLOI. — Le patron ne peut, en supprimant un emploi sous le prétexte d'économie, congédier le titulaire sans aucune indemnité. (Paris, 30 juillet 1903).

ABSENCE. — Le fait par un employé de s'absenter sans autorisation du patron ne met pas ce dernier en droit de le congédier sans indemnité, si l'absence de l'employé a une cause légitime et urgente, et si celui-ci a prévenu la seule personne qu'il avait le temps de prévenir avant son départ. (Lyon, 22 octobre 1903).

COUR D'APPEL DE DOUAI

La Cour d'appel de Douai, toutes chambres réunies, a procédé hier, Salle du Parlement de Flandre, à l'installation dans leurs nouvelles fonctions, de MM. Vibert, conseiller à la Cour et Massiet du Biest, procureur de la République, à Dunkerque, nommés récemment, le premier, président de chambre, le second conseiller à la Cour d'appel.

La cérémonie fut présidée par M. le premier président Paul, entouré de MM. Bosquet et Vieillard-Baron, président de chambre.

Le Parquet général était représenté par M. de Mansel Saumane, procureur général, assisté des avocats-généraux, MM. Bossu, Combris et Testard.

A l'issue de cette audience, la Chambre civile de la Cour a procédé selon le même rite, à l'installation de MM. Le Huérou-Kérysel, procureur de la République, à Dunkerque ; Destryckers, substitut du Procureur de la République, à Lille ; Prevet, substitut du Procureur de la République, à Arras.

Les cachets *Pagliano*, seuls dépuratifs et rafraîchissants du sang et des humeurs, ont leur seul dépôt rue Vieille-du-Temple, 30, à Paris, *Pharmacie du Trésor*, où se trouve également le véritable *Sirop Pagliano*, 4 coul. Prix du flacon, 1 fr. 40. Envoi dans toute la France, par six flacons, franco en gare contre neuf francs.

578-5.

Le Docteur L. DOGNIAUX

spécialiste, qui pratique chaque année, depuis 12 ans 850 à 900 cures radicales (sans bandage, pour la vie, par sa méthode personnelle), de **HERNIES** *inguinales, crurales, ombilicales, épigastriques, etc., de* **Varicocèle, Hydrocèle, Difformités des membres, Maladies des femmes,** *reçoit le* **LUNDI, de 1 heure à 3 heures, 79, rue de l'Institut,** *en son Institut à* **JUMET-HEIGNE, près Charleroi (Belgique)**

543-5.

Insomnies

L'influence de l'estomac

Vous connaissez cet état d'agitation qui fait compter les heures entre minuit et l'aurore ; l'insomnie vous tient dans ses griffes et le sommeil lorsqu'il vient est une moquerie. Vos travaux du jour en souffrent. Vous allez de mal en pis et votre réserve de vitalité en est considérablement diminuée. La dyspepsie, le mauvais estomac, les mauvaises digestions sont l'origine la plupart du temps de cet état si fâcheux. Remédiez-y de suite sans quoi les troubles les plus graves peuvent en résulter.

Les pilules Pink sont de beaucoup le médicament le plus efficace pour cela.

En vente dans toutes les pharmacies, et au dépôt Gablin et Cie, pharmacien, 23, rue Ballu, Paris. — 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

577-5

COUVREZ-VOUS BIEN

Par ce froid et cette humidité constante on ne peut rester toujours enfermé, ceux même qui sont à la chaleur attrapent des rhumes, tant il est vrai qu'un simple courant d'air peut provoquer un refroidissement, une bronchite, une mauvaise toux. Le SIROP de LORET qui est si employé aujourd'hui est bien le remède qui convient le mieux ; sédatif et calmant, il permet au poumon de se reposer et de respirer plus librement, de là, guérison. 1/2 fl. 1 fr. 75 ; ent. 3 fr.

En vente : Pharmacies Vandamme, Dumjon et Guermonprez, à Lille ; Dalle, à Béthune ; Sabin-Boulet, à Valenciennes ; Gerreth, à Roubaix ; Decouvelaere, à Tourcoing ; Baggio, à Dunkerque ; Bailleul, à Armentières ; Lesurque, à Douai ; Neuwiarts, à Lens ; Godin, à Hénin-Liétard. 588-5

INFORMATIONS

Commerciales & Financières

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHE DE PARIS

Cours de clôture du 30 mai 1905

AVOINES. — Calmes. — Courant 19 50. — Proch. 19 75. — J.-A. 19 15. — 4 dern. 17 25.

SEGLES. — Calmes. — Courant 16 25. — Proch. 16 25. — J.-A. 15 50. — 4 dern. 15 25.

BLES. — Soutenus. — Courant 24 25. — Proch. 24 40. — J.-A. 23 60. — 4 dern. 21 75.

FARINES. — Soutenues. — Courant 31 20. — Proch. 31 45. — J.-A. 31 40. — 4 dern. 29 30.

LIN. — Lourd. — Courant 46 50. — Proch. 46 »». — J.-A. 45 75. — 4 dern. 48 25.

SUCRES. — Faibles. — Courant 33 50. — Proch. 33 75. — J.-A. 34 25. — 4 oct. 31 50. — 4 prem. 31 77.

COLZA. — Calme. — Cour. 50 50. — Proch. 50 50. — J.-A. 50 50. — 4 dern. 51 50.

ALCOOLS. — Lourds. — Cour. 35 »». — Proch. 34 50. — J.-A. 33 75. — 4 dern. 45 25. — 4 oct. 43 50. — 4 prem. 41 50. — Stock, 4.200.

COTE DE LA LAINE A ROUBAIX

Roubaix, 30. — On a coté, ce matin, en Bourse : 5 55 juin ; 5 55 juillet ; 5 55 août ; 5 55 septembre ; 5 55 octobre ; 5 55 novembre ; 5 5 décembre ; 5 52 janvier ; 5 52 février ; 5 52 mars ; 5 50 avril.

Affaires enregistrées en Bourse : 25.000 kil. sur juin à 5 55 ; 10.000 sur juillet à 5 55 ; 10.000 sur août à 5 55 ; 15.000 sur octobre à 5 55 ; 20.000 sur décembre à 5 52 ; 10.000 sur décembre à 5 55 ; 15.000 sur janvier à 5 52 ; 15.000 sur février à 5 50 ; 25.000 sur mars à 5 52 ; 5.000 sur avril à 5 50. — Total, 155.000 kilos.

BULLETIN FINANCIER

BOURSE DE PARIS

Paris, 30 mai 1905.

La victoire navale japonaise stimule le marché de Londres qui nous envoie de fort bons cours. Comme nous sommes toujours tributaires de Londres plus que de nos propres impressions, le marché reste ferme, malgré le chiffre restreint des affaires traitées.

La Rente se tient dans les prix d'hier, une fraction plus faible cependant. L'Extérieure, après une bonne ouverture, rétrograde de 20 centimes.

Les fonds Russes sont en recul assez marqué. On attendait un succès russe sur mer pour lancer un nouvel emprunt et les évènements viennent empêcher cette opération. A ce point de vue ne nous plaignons pas de ce qui arrive, car il y a saturation de Rentes Russes en France.

L'Argentin est immuable à 92 et les Brésiliens cotent 86 1/2 et 99 1/4. Portugais et Turc délaissés complètement.

Banque Ottomane très résistante à 614, ainsi que les Tabacs à 392.

Malgré les réalisations qu'apporte l'approche de la liquidation, le Suez ne laisse pas entamer le cours de 4525.

Le Rio finit à 1320, au plus bas de la journée, mais en somme la tendance n'est pas mauvaise. Tharsis et Cape-Copper gagnent du terrain.

Les Mines d'Or maintiennent leur reprise d'hier.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 30 mai 1905.

On retombe dans le calme le plus absolu. La perspective de la fermeture de notre Bourse du 1er juin au lundi suivant n'est pas faite pour donner de l'activité.

Rien de saillant aux Tramways où les Bruxellois sont eux-mêmes désorientés.

Fers sans tendance. Thy-le-Château 900 ; l'assemblée de samedi dernier a voté contre l'ancien conseil qui a été complètement remplacé. Charbonnages calmes.

L'action Bièlais trouve acheteurs à 17 fr. 50 ; on dit que le rachat des Hauts Fourneaux est presque chose faite que leur location à une société fermière est décidée et l'on fonde de grandes espérances sur l'exploitation des minières.

Les titres du Gaz de Rio fléchissent dans des proportions notables ; on a tâté l'opinion publique en publiant les propositions suivantes qui seraient faites aux actionnaires : les actions, obligations et scripts de la Société du Gaz de Rio seront remplacés par des obligations 5 p. c. de la Société Canadienne. La base du taux d'échange serait la moyenne des cours des six derniers mois ; les scripts seraient repris à 30 p. c. et les bons d'arrérages complés pour zéro. Sans vouloir approfondir le bien fondé de cette information, nous trouvons que ces propositions sont inacceptables pour les actions privilégiées et les obligations 6 p. c hypothécaires.

Les Coloniales qui avaient été l'objet d'une poussée spéculative, il y a 15 jours, rétrogradent maintenant sur toute la ligne.

BOURSE DE LILLE

Lille, 30 mai 1905.

L'animation fait défaut au marché des valeurs charbonnières, quelques unes des valeurs traitées faiblissent assez sensiblement.

Albi recule de nouveau à 1175. Aniche est un peu mieux disposé à 1611. Azincourt progresse à 630. Bruay défend bien son cours de 788.

Bully se ressaisit à 4461, le 50e fléchit à 21. Clarence tombe à 292.

Courrières s'améliore à 3125. Crespin est un peu plus calme à 97. Douchy répète son cours de 1055.

Dourges est faible à 299. Escarpelle tombe à 1160. Ferfay recule à 1240.

Flines est calme à 291. Lens perd une fraction à 291, le dixième se tasse à 79,50.

Liévin s'inscrit en faiblesse à 4505 et 150 fr. 50. Ligny est plutôt voulu à 569. Marles 30 % a quelques échanges à 2280. Le 1/5 Meurchin a un marché meilleur à 2650. Thivencelles perd un point à 719. Vicoigne recule à 1230.

Demain-Anzin poursuit sa marche en avant à 1710.

Caisse Centrale de Change & Fonds Publics

SOCIETE ANONYME

Place de la Liberté, 5, Bruxelles.

Directeur : René POELAERT, agent de change — Administrateur : Oswald ALLARD

Achats et ventes de fonds publics aux Bourses de Bruxelles, Paris et Londres.

Avances sur titres, souscriptions gratuites aux émissions, encaissement des coupons dont le remploi doit être fait en fonds publics.

Pour la province et l'étranger :

Les ordres d'achat doivent être accompagnés des fonds nécessaires, les pièces accompagneront l'ordre de vente. Nous signalons que l'envoi d'un accréditif de la Banque Nationale est le mode le plus facile et le moins coûteux pour faire parvenir des fonds.

Quant aux titres, il suffit de nous les adresser sous pli recommandé ou par chemin de fer.

En suite d'un accord intervenu entre la Caisse Centrale et le journal financier *La Gazette de la Bourse*, en vue de diminuer les frais réciproques de correspondances, la Caisse répond gratuitement, par le canal dudit journal, à toutes les demandes de renseignements qui lui sont adressées.

Un numéro du journal contenant la réponse sous les initiales du demandeur lui est envoyé.

Demander un BEYROUTH QUINQUINA

au citron et eau de seltz 977.5

Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les Valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages, s'abonner au

RENSEIGNEMENT GENERAL

publié à Lille, 5, Grande-Place.

On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

Demander un numéro spécimen gratuit.

Abonnement : 2 francs par an.

036-5.

VINS EN GROS 8 et 1/2 métre, 8 fr. l'hectolitre 8

Prix par gare départ. Escompte 5 % comptant.

MAZEL, St-LAURENT d'AIGOUZE (Gard)

855-5.

Le Gérant : A.-L. Callemin

Lille-15e Section

Lille, 44, Rue de Béthune

BOURSES

Paris, Bruxelles, Lille

du 30 Mai 1905

BOURSE DE PARIS

Fonds d'Etats

	Ouvert.	Clôture
3 0/0	99 87	99 67
3 0/0 amortissable		
Italien	106 47	106 45
Russe consolidé 4 0/0		87 45
Rente 3 0/0		73 35
Argentin 1896		
Argentin 1900		92
Serbe 5 0/0 nouveau		
Serbe 1906		85 50
Brésil 4 1/2		
Brésil 4 0/0	86 40	86 50
Esp. Extérieure 4 0/0	91 90	91 77
Portugais 3 0/0	62 20	62 25
Turc unifié	83 97	83 90

Etablissements de Crédit

Banque de France	1396	1398
Banq. Paris et Pays-Bas		
Comptoir nat. d'Escompte		
Crédit Foncier		
Crédit Lyonnais	1118	1115
Société Générale		
Banq. fr. Comm. et Ind.		
Société franç. Mines d'Or		
Robinson Banck		
Banque Ottomane	614	614
Banque Ins. d'Autriche		

Chemins de fer. — Transports. Actions

Est		
P.-L.-M.		
Midi		1362
Nord		1310
Orléans		1430
Ouest		
Métropolitain	590	584
Omnibus		839
Wagons-Lits		328
Traction		
Thomson-Houston	842	839
Est-Parisien		
Industrie Electrique		
Lombards		
Méridionaux Italiens		
Rand-Espagne	171	169
Saragosse	280	279
Andalous	175	175

Valeurs Industrielles

Suez	4528	4525
Dynamite Centrale		568
Gaz Parisien		795
Métaux		550
Sels Gemmes		405
Tonnoulet	1385	1380
Tabacs Ottomans		293
Kortès	43 50	43 50
Bitumes	456	470
Maïdanes		
Tharsis	156 50	157 50
Rio-Tinto	1526	1529
Laurium Gres	40 50	40 50

Valeurs Sud-Africaines

	Ouvert.	Clôture
Chartered	33 50	32 50
Cap Coupons	118 50	119 50
Goldfields	135 50	133 50
De Beers		437 50
East Rand	209	210
Ferreira	503	504
Geldenhuis Estate	113	114
Goerz		
Hanchacs	82 50	81 75
Mozambique		37 25
Rand Mines	249	247
Randfontein		68 50
Robinson Gold		236

Emprunts de Villes et Obligations

	Précéd. Clôture	Cours du jour
Ville de Paris 1855 4 0/0	355	356
— 1869 3 0/0	451	455
— 1871 3 0/0	414	411
— 1875 4 0/0	467 75	467 75
— 1892 2 1/2	354	352
— 1893 2 0/0	335	335
— 1899 2 0/0	425	420
— Métro 1904 2 1/2	412	
Amiens	117 50	117
Lyon	136 75	136
Marseille	405	407
Bordeaux	320	320
Maroc 3 0/0		
Crédit Fonc., bons 1887	55	55
— 1889	98	98
Communales 1879	488	485
— 1880	505	505
— 1891	402	402 50
— 1892	483 50	483
— 1899	453	452
Foncières 1879	509	507
— 1883	434 50	434
— 1885	434	433
— 1895	502	502 50
Ch. de fer Nord 3 0/0 ancien	470	470
— 3 0/0 no.	469	469 25
— 2 1/2	321 50	320 50
Est 3 0/0 ancien	473	472
— 3 0/0 nouveau	466	467 50
— 2 1/2	419 75	419 75
Ouest 3 0/0 ancien	464	464 75
— 3 0/0 nouveau	461 50	462
— 2 1/2	410 50	411
P.-L.M. 3 0/0 ancien	461	461
— 3 0/0 nouveau	461	462
— 2 1/2	413	413
Orléans 3 0/0 ancien	464 25	465
— 3 0/0 nouveau	463	463
— 2 1/2	414	414 75
Rhône-Genève	453 75	453
Est Algérien	454 50	454
Ouest Algérien	450 50	450
Département 3 0/0	440 50	441
Economiques 3 0/0	440	440
Sud France 3 0/0	437 25	440
Andalous 3 0/0 1re serie	273	275
— 3 0/0 2e série	297	
Nord Esp. 3 0/0 1re hyp.	366 75	366
— 3 0/0 2e —	358	359
— 3 0/0 3e —	360 50	360 50
Saragosse 3 0/0 1re hyp.	395 50	401
— 3 0/0 2e —	393	393
Pampelune 3 0/0	336	336
Autrich. ann. 1re hyp.	445	449
— nouv. 1re hyp.	453 75	453 50
Lombards	349 50	340 50
Wagons-Lits	506 75	505
Suez 5 0/0	617 50	615
Suez 3 0/0	436 50	
Panama 5 0/0		
— 3 0/0		
— 4 0/0		
Panama 1er série		
— 2e		
— 3e	102	103

BOURSE DE BRUXELLES

Fonds d'Etat et Lots

	Précéd. Clôture	Cours du jour
Rente belge 3 0/0	99 75	99
Ville d'Anvers 1887	105 75	105
Anvers 1902	105	105
Ville de Bruxelles 1898	108 45	108
Bruxelles 1902	409 25	409
Ville de Gand 1896	91 25	
Lots Congo	77 75	77
Banque Nationale	4872	4875
Fond. Chemins Congo	4289	4325
Dir. Tr. Bruxelles	79	74
Angleur	367	366
Cockerill	1740	1740
Ougrée	1440	1435
Sarrebruck		
Ardenne	705	710
Bernissart		
Bois-d'Avroy	660	660
Bonne-Esperance	450	
Charbonnage Belgique	850	865
Charleroi à Gouy	1545	1535
Espér. et Bonne-Fortune	740	735
Charbonnages Liégeois	1170	1175
Couillet	1875	
Grand-Bure	975	
Grand-Mambaux	1275	
Hornu	1867	1875
Houblonière-Baisy		500
Levant de Flénu	4850	4800
Mons	657	660
Sartenont	1305	1305
Tout Sart Culpart	1600	1595
Nord de Charleroi	2275	2270
Patinage Beaujonc	1300	1300
Produits au Flénu	3035	3030
Réunis de Charleroi		1420
Sacré-Madame		
Trieu-Kaisin	817	
Asturienne	6415	6400
Bélica	1085	1067
Vieille-Montagne	825	825
Biesbek-Manser		
Katanga	3137	1110
Sidérie	2467	2440
Tubes Pitrolles		
Briansk	455	450
Dniéprovienne	1485	1485
Métallurg. Russo-Belge	1130	1145
Mécaniques et Locomot.	695	695

BOURSE DE LILLE

Aniche	1610	1611
Azin	5829	
Bully-Grenay		
— (500)		
Bruay	789	789
Carvin		
Decize 1/5	310	
Clarence		291
Courrières	3120	3125
Crespin	97	97
Douchy	1055	1055
Dourges	300	299
Drocourt	3000	
Escarpelle	1120	1160
Ferfay		1240
Flines	290	291
Lens	292	291
— (1000)		
Lièvin	79 50	79 50
— (500)		4505
— (200)	152	150
Ligny	569	569
Marles 30 0/0	2261	2280
Marles 70 0/0	2660	
Marly		
Meurchin		
Meuvrain (5%)	2655	2650
Oignies-Carvin		
Thivencelles	719	719
Vicoigne (250)	1230	1230
Dennin-Anzin	1699	1710
Campagnac		
Aulnoyes		

Transmis par MM. SCHNERB FAVIER et Cie, Grande-Place 8, Lille.

FEUILLETON DU 31 MAI. — N° 139

LES

Vautours de Paris

DEUXIEME PARTIE

LE ROMAN D'UNE HONNETE FILLE

X

Correspondances

» Il en vient jusque sous les fenêtres du vieux castel et les balcons de nos chambres » à coucher.

» C'est superbe, ma Renée, comme un rêve des Mille et une nuits.

» Et il y a là dedans pour diriger le nombreux personnel de fermiers, de gardes, » de forestiers attachés à la maison, un » vieux bonhomme tout cassé par l'âge, qui » nous a accueillis avec une joie qu'il ne dissimulait pas ni ne feignait.

» Seul, je crois, dans tout le domaine, il » sait quelques mots de français, encore son » vocabulaire est-il très incomplet, mais » comme mon mari connaît à peu près toutes les langues, l'allemand, l'anglais, l'espagnol et l'italien, il se trouve à son aise » partout.

» Je ne sais pas du tout ce que cette propriété peut rapporter, mais elle est d'un » revenu considérable, absorbé en partie par » les frais d'